

UN DÉNI DE RÉALITÉ !



Présidé par le sous-Directeur des effectifs, parcours et compétences à la DGFIP, cette 7^{ème} réunion du COSUI relatif au transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP s'est déroulé le 29 avril dernier.

Le Président était assisté de la cheffe de service, adjointe du Directeur RH au Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT).

En préambule, l'administration reconnaît du bout des lèvres qu'on «*avait fait le constat au dernier COSUI* (nb : le 20/10/2023) *qu'il y avait des difficultés* ».

L'ordre du jour, sous forme d'un diaporama, rappelle le **processus de transfert technique**, le **point d'avancement** et les **dispositifs d'accueil RH** des collègues en provenance des Directions départementales des territoires et de la mer (DDT/DDTM).

Dans ses propos liminaires, **FO**, représenté par des membres des syndicats du MTECT et de la DGFIP, appuyés d'un **expert travaillant en SDIF**, est également revenu sur les **difficultés que vivent les services des impôts fonciers** encore traumatisés par le cauchemar GMBI et exsangues en personnels.

Ce que nous écrivions dans [notre compte-rendu du COSUI d'octobre dernier](#) nous pouvons le reprendre mot pour mot : Pourquoi ces personnels n'ont **pas suivi leur mission** ? Serait-ce en raison d'une **plus faible rémunération** ou de **conditions de travail dégradées** ?

De plus, nous assistons **aujourd'hui à des demandes de retour** d'agents du MTECT vers leur ancien ministère. La DGFIP est donc loin d'être aussi attractive qu'elle le prétend.

Nous avons rappelé que les **agents des services fonciers** se retrouvent désormais à devoir gérer le **module Gesloc de GMBI dans sa déclinaison TU avec moins de la moitié des « sachants »** qu'on leur avait promis en provenance des DDT/DDTM.

Pour **F.O.-DGFIP**, cette difficulté de recrutement rend d'autant plus primordiale la **nécessité d'une formation adaptée aux agents DGFIP amenés à gérer les TU**. Malheureusement, nombres de services se retrouvent à devoir gérer une nouvelle taxe, exigible désormais à la date d'achèvement des travaux, en n'ayant suivi que quelques modules de formation sans base école, et parfois à distance.

Ces propos liminaires ne pouvaient se terminer sans dresser un **constat d'échec**, celui d'un **applicatif inabouti avec des premières taxes laborieusement mises en recouvrement**.

UN PETIT PEU DE MÉTHODE COUÉ

En réponse, l'administration précise déjà qu'en **RH un COSUI sera dédié exclusivement le 6 juin 2024** aux agents du MTECT. Il ne faut **pas s'inquiéter** selon elle, puisque « *toutes les questions posées ont à peu près leurs réponses dans le diaporama* ».

Une telle réponse nous fait penser à **Mark Twain** qui disait : « *Ce n'est pas ce que vous ne savez pas qui vous attire des ennuis, c'est ce que vous savez avec certitude et qui n'est pas vrai.* »

Suivant l'ordre du document présenté et en commençant par l'aspect technique du transfert, l'administration donne des informations sur les **flux Sitadel** (base

de données permettant de suivre les constructions neuves).

Depuis 4 mois, on intègre au fur et à mesure les nouvelles autorisations d'urbanisme validées. Concernant les **liquidations de taxes d'urbanisme (TU)**, **1 576 dossiers** sont liquidés en date du 31/12/2023 auxquels il faut rajouter **22 151 titres de liquidés et transmis à Chorus** entre le 10/4/2024 et le 26/4/2024.

La DGFIP dit lancer une nouvelle vague de liquidations depuis la réouverture de Chorus le 13/5/2024, « *la machine est enclenchée* » selon elle... **un petit peu de méthode Coué ne fait jamais de mal !**

Un **retour d'expérience (RETEX) GMBI**, axé volet foncier et TU, a bien montré que l'**administration** n'avait **pas été au rendez-vous** de la qualité des outils créés, ni du volet formation et encore moins de la lisibilité du parcours déclaratif pour les usagers.

Bien forcés de faire leur autocritique, nos responsables ont du se résoudre à bâtir un **plan d'action** diffusé sur l'intranet Ulysse le 17/01/2024.

En matière de formation, nous avons appris qu'une **base « École »** sera **opérationnelle à l'automne**.

Que retenir pour **F.O.-DGFIP** de ces réponses, ou plutôt devrions nous dire, de ce cours magistral ?

Et bien que la DGFIP a voulu, une fois de plus, au lancement de ce transfert, faire la sourde oreille et ne pas tenir compte des signaux d'alerte délivrés par les organisations syndicales tant du MTECT que de la DGFIP.

Le résultat de tout cela, **on le connaît** : une **DGFIP obligée de bricoler un plan d'actions** censé apporter à la fois de la **robustesse aux applications** (GesLoc, Surf et Gestion TU), de l'amélioration des **modules de formation** et de la facilitation du **parcours usagers**.

EN RH, TOUT VA BIEN DANS LE MEILLEUR DES MONDES

La partie du COSUI dédié aux **problématiques RH** nous livre un **remake du précédent COSUI** d'octobre, à savoir que tout va bien dans le meilleur des mondes !

Les **agents du MTECT** déjà transférés sont **intégrés dans les SDIF ou CDIF** mais **leurs missions ne sont pas forcément en lien avec la TU**. Ils intègrent une organisation d'équipe sur les domaines du foncier.

Malgré nos remontées du terrain faisant état de **demandes de réintégration** au MTECT d'agents découvrant l'état des services et des effectifs de la DGFIP, il n'y a **aucune remise en question** du côté administration.

Sur la **quantification de départ** à hauteur de **290 ETP** pour le transfert de cette mission, on arrivera dans les faits **péniblement à 126 ETP transférés !**

Les 164 de **différence** seront, à les entendre, aisément **absorbés par « les gains de productivité liés à la réforme »**...

Et **si le besoin se fait sentir**, on ira chercher sur ces postes en services fonciers des **sortants d'ENFiP ou des contractuels** en lieu et place de « sachants »... **fragilisant encore un peu plus des services** croulant sous l'automatisation des process au détriment de la technicité des agents.

Mais qu'à cela ne tienne, « **la trajectoire doit nous inciter à être optimistes** » nous assène le **Président du COSUI**.

Pour plus de détails sur les problèmes rencontrés par nos collègues MTECT arrivés dans nos services, [cliquer ici](#)



C'EST
POUR **VOUS**
QU'ON SE BAT !